

Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse de l'auteur, pour le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 31 décembre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

Nominations dans la magistrature ;
Rapport à l'Empereur, par S. Exc. le ministre de la guerre, concernant une concession territoriale en Algérie, et décret y annexé ;
Nominations : dans l'Ordre impérial de la Légion-d'Honneur ; — au commandement de la frégate la *Persévérante* ;
Réception par l'Empereur de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de S. M. l'empereur de toutes les Russies ;
Décrets : approuvant la nouvelle rédaction des articles 2 et 11 des statuts de la Société anonyme des papeteries du Souche ; — autorisant l'*Unicorselle* et le *Triton*, compagnies d'assurance contre les risques de navigation maritime et intérieure, et approuvant leurs statuts.
Nominations d'un courtier interprète et conducteur de navires ;
Tableau du prix de l'hectolitre de froment pour servir de régulateur aux droits d'importation et d'exportation des grains et farines.

Chronique locale.

Un affreux malheur, vient de jeter une grande émotion dans les alentours de l'église S.-Maurice, à Lille.

Trois ouvriers occupés aux travaux de restauration de cette église, montés imprudemment sur la voûte d'une chapelle, ont enfoncé cette voûte, qui est tombée en les entraînant sur le sol de l'église.

L'un d'eux a été tué raide ; un autre a été relevé inanimé, et l'on constatait bientôt une fracture du bras gauche et une lésion interne de la colonne vertébrale qui entraînera sans doute la mort ; le troisième n'a que des contusions qui n'offrent aucun danger.

Nous apprenons que M. Colbrant, architecte, à Lille, qui vient de succomber à une courte maladie, a légué à la ville tous ses immeubles et toutes ses créances pour former un fonds de dotation qui permette d'accorder des allocations aux jeunes gens ayant des dispositions pour l'architecture, la peinture et la musique.

Un collectionneur de pièces de cinq francs aux effigies de Charles X et de Louis XVIII, s'est présenté, il y a quelques jours, dans plusieurs maisons de cette ville, en annonçant qu'il venait proposer l'échange de l'argent contre de magnifiques pièces d'or toutes neuves. Il offrait une prime de 12 pour cent et assurait qu'il trouvait bon nombre d'amateurs.

Samedi dernier, un jeune enfant a péri bien malheureusement au Risquons-Tout. Ce petit imprudent s'est avisé de tirer, à une voiture qui passait sur la route, une poignée de paille. Il tomba sous les roues et fut écrasé. La mort a été presque instantanée.

Les tirages des loteries sont trompeurs dans leurs époques : voici qu'un arrêté reporté au 26 janvier 1857 le dernier tirage de la loterie de S.-Roch, si impatiemment attendu.

Un contre-maître d'une des principales fabriques de Tourcoing avait été arrêté samedi dernier sous la prévention d'un délit assez grave, dit-on.

On le conduisit à la prison de Tourcoing, qui se trouve faire partie des bâtiments de la mairie. Ce n'est pas, à proprement parler, une prison, mais plutôt une espèce de lieu de dépôt où l'on retient les prévenus, en attendant que la gendarmerie les conduise à Lille.

L'individu dont nous parlons avait donc été enfermé dans la salle habituelle. Ses parents avaient demandé et obtenu l'autorisation de le visiter. Lorsqu'ils arrivèrent, ils ne trouvèrent plus qu'un cadavre ; il s'était pendu pendant la nuit du dimanche au lundi. Il laisse une femme et un enfant.

Voilà deux fois en peu de temps que pareil cas arrive à la prison de Tourcoing. L'an dernier, un assassinat avait été commis à Neuville sur la personne d'une jeune fille, qui, on se le rappelle, fut trouvée égarée un dimanche après-midi.

Le jeune homme qui fut soupçonné être l'auteur du crime, se pendit aussi dans sa prison.

Il serait, nous croyons, urgent de veiller à ce que l'accomplissement de ces suicides fût rendu impossible. Cela dépendrait surtout des dispositions intérieures de la salle de détention, dont il suffirait d'enlever tout ce qui peut devenir un moyen de destruction et aider le prisonnier à se tuer. — La police, malgré toute la surveillance qu'elle apporte, ne peut, minute par minute, surveiller les détenus, il faudrait doubler et tripler le personnel ; puis, ces actes-là se commettent souvent la nuit.

Nous sommes certains que ce nouveau suicide donnera lieu à des mesures tendant à prévenir de pareils malheurs. La mort d'un homme est toujours chose grave, fut-il coupable, et, jusqu'à la condamnation, un prévenu est innocent.

— On raconte une scène assez palpitante qui s'est passée à la première représentation de la *Lanterne magique* aux Variétés. Un couplet qui protestait contre les attaques dont M. de Lamartine est aujourd'hui l'objet dans un journal littéraire et qui rappelait les services que l'illustre citoyen a rendus à la France, a été vivement applaudi par toute la salle. Il y a dans ce souvenir reconnaissant du public quelque chose qui l'honore trop pour qu'on ne signale pas cette manifestation qui prouve qu'en France les généreux élan ne s'éteignent jamais.

— *Loterie monstre. — Bazar de charité.* — On parle beaucoup d'une loterie monstre, d'une loterie de vingt-cinq millions qui serait incessamment organisée au profit des inondés. Les organisateurs de cette loterie commenceraient avant toute chose par déposer dix millions pour être distribués aux victimes. Le gros lot sera d'un million ; il y aura deux lots de 500,000 fr., cinq lots de 100,000 f., et une infinité d'autres lots dont la valeur variera entre 1,000 et 25,000 fr. On dit que c'est un Anglais qui a eu l'idée de cette loterie, et qu'il est certain de placer pour 15 millions de billets en Angleterre.

Par suite de la multiplication des voies ferrées, le mouvement des voyageurs en France a presque triplé de 1811 à 1855. En effet, en 1841 on comptait 633 millions de voyageurs, dont 113 millions par les chemins de fer.

En 1855, le nombre des voyageurs s'est élevé à 1 milliard 800 millions, dont 1 milliard 372 millions par les chemins de fer.

Du reste, les transports de voyageurs par voitures publiques n'ont pas diminué à raison de la quantité considérable de voitures omnibus et de correspondances dont la création a été la conséquence de l'exploitation des chemins de fer, et il est bon de constater que le surcroît de développement donné aux transports agricoles et industriels alimente au moins autant l'industrie routière que ne le faisaient antérieurement les entreprises de roulage ordinaire et accéléré. Les bienfaits que les chemins de fer apportent à l'agriculture et aux grands centres de la population se révèlent par l'exemple que voici : le rayon d'approvisionnement de Paris s'est étendu à plus de 300 kilomètres pour la viande abattue, et à toute distance pour les fruits, les légumes, etc.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

31 DÉCEMBRE 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE ET FIN.) Voir le numéro du 24 décembre.

— Est-ce là votre bagage, mon cousin ?
— Non, ma cousine, c'est le tien et celui de tes parents.

— Que veux-tu dire ? Tout cela à nous ! Oh, mon cousin ! c'est encore quelque nouveau bienfait.

— Rosette, je t'en prie, ne me parle pas sur ce ton : tu me fâcheras sérieusement.

— Moi te fâcher ! ce serait bien malgré moi, car mon seul regret est de ne pouvoir rien faire qui te soit agréable.

— Tu le peux sans peine ; il ne faut qu'accepter avec autant de plaisir que je te l'offre, ce faible don à titre de bouquet : tu sais que c'est demain ta fête ?

— Ma fête ! je n'y songeais plus.

— Hé bien ! moi, j'y songe. Ouvre ce paquet, et dis-moi si j'ai deviné ton goût.

Rosette ouvrit celui qui était à son adresse et le premier objet qui frappa ses yeux fut une jolie robe de soie de la couleur la plus à la mode. Une vive expression de plaisir brilla aussitôt dans ses yeux, puis elle soupira. Une réflexion pénible se présentait malgré elle à son esprit.

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.

— Ceci est trop beau pour moi, lui dit-elle, j'aurais pu m'en parer, il y a un mois ; mais aujourd'hui !...

— Encore un coup, Rosette, efface ces souvenirs qui doivent disparaître entièrement. La conduite de ton père ne l'a pas fait redescendre du rang des honnêtes gens. Tu n'as à rougir devant personne et quand tu reprendras l'habit qui te convient, qui pourrait le trouver mauvais ?

— Je t'en prie, Edouard, ne te fâche pas et laisse-moi t'expliquer franchement ma pensée : nous ne devons plus rien à personne, j'en conviens, mais à qui en avons-nous l'obligation ? A la charge de qui allons-nous tomber ? Ne crains pas que je l'oublie, que je me laisse soupçonner d'ingratitude et de vanité en paraissant vouloir briller, quand je n'en ai plus les moyens. Non, Edouard, je tiens plus à l'estime des gens de bien qu'à de futiles ajustements. Les seuls qui me conviennent, les seuls que j'adopterai, sont ceux que l'on porte ordinairement au village, et si parfois je parais aux fêtes de Ligneville, je veux que les jeunes paysannes me prennent pour l'une d'elles et ne remarquent, dans mon costume, rien qui puisse leur faire envie.

En parlant ainsi, le teint de Rosette s'anima, on voyait qu'elle était pénétrée de ce qu'elle disait et que les sentiments qu'elle exprimait prenaient leur source dans son cœur. Edouard la considéra quelque temps en silence, il n'osait combattre la délicatesse de sa cousine, de peur de lui ravir la moindre partie de son mérite. Quelque chose d'indéfinissable se passait en lui : plusieurs fois il voulut parler ; mais il se sentait arrêté malgré lui. S'étant enfin assis près d'elle, il la regarda encore un moment et lui dit :

— Tu es une excellente fille, Rosette. Il n'y a personne au monde que j'estime autant que toi.

— Je sais bien qui de nous deux mérite le plus d'estime.

— Crois au moins que je sais t'apprécier.

— Que tu connaisses mon cœur, c'est tout ce que je demande.

— Ton cœur !... je ne le connaissais pas, il y a un an.

— Il n'a pas changé, mon cousin.

— Rosette... je ne sais comment te dire...

— Dites toujours.

— Voudrais-tu bien encore être ma femme ?

— Votre... Ah ! mon cousin, si vous ne le pensez pas, ne parlez plus ainsi. On ne badine pas avec ces choses-là.

— Méritez-vous qu'on vous trompe, Rosette ?

— Non, et vous devriez me tromper moins que tout autre, car après mes parents, c'est vous que...

— Tu consens donc que je parle à ton père ?

— Oh ! bien volontiers.

— Je suis assuré que tu feras mon bonheur : crois-tu aussi que je puisse faire le tien ?

— Si je le crois ! Ma seule crainte, Edouard, est que tu n'attribues à l'intérêt, un sentiment que je nourrisais pourtant dans mon cœur avant que l'infortune de ma famille m'eût fait perdre tout espoir d'établissement.

— Ne parlons plus de cela : je suis aussi sûr de toi que tu dois l'être de moi ; ainsi ne nous chagrions pas inutilement par de fausses suppositions.

— Mais si ta mère allait s'opposer à notre bonheur, Edouard ! Si cela devait altérer ses bonnes dispositions pour mes parents, je ne me pardonnerais jamais d'en avoir été cause, et j'aimerais mieux faire un sacrifice qui me coûtera beaucoup, mais qui sera peut-être indispensable.

— Ne crains rien, Rosette, ma mère t'aime

comme sa fille ; je suis certain qu'elle consentira sans peine à notre mariage.

— Mon ami, si tu le crois, partons le plus tôt possible ; mais, je t'en prie, ne dis encore rien à mon père, car il craindrait un mauvais accueil et ne voudrait peut-être pas s'y exposer.

— Je le veux bien. Le voici qui revient : dans une heure, j'espère, nous ne serons plus à Orléans.

En effet, dès que monsieur Bouillé eut examiné les présents et serré la main de son neveu ; dès que madame Bouillé eut fait trêve à l'expression un peu prolix de sa reconnaissance, Edouard alla chercher la carriole verte et revint prendre l'heureuse famille, qui dit adieu sans regret à cette ville, témoin de sa fortune et de ses revers.

CHAPITRE LVIII.

CONCLUSION.

Madame Colas avait reçu son frère avec la même cordialité qu'autrefois : elle avait mis à sa disposition une partie de sa ferme, pour qu'il fût logé commodément ainsi que sa famille. Leur ayant ensuite distribué différents genres d'occupations, elle leur dit :

— Ah ça ! mes amis, voilà votre besogne. Vous êtes sans doute comme moi, vous ne sauriez rester à rien faire. Nous travaillerons chacun de notre côté, et, grâce à Dieu, ce n'est pas l'ouvrage qui manque ici. N'allez pas cependant vouloir en faire trop : il est bon d'éviter l'ennui, mais il ne faut pas se tuer.

Ce nouveau genre de vie leur plut à tous : monsieur Bouillé partageait avec Edouard la surveillance des travaux agricoles, dont il n'avait pas tout à fait perdu l'idée ; son épouse